

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[_Registre de copies de lettres envoyées](#)[_CNAM FG 15 \(15\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 28 juillet 1873](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 28 juillet 1873

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (15)

Collation 2 p. (1r, 2v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 28 juillet 1873, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47722>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [28 juillet 1873](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)
Lieu de destination Nancy (Meurthe-et-Moselle)

Description

Résumé Sur l'affaire Boucher et Cie. Sur l'expertise. Godin est désappointé : après que Tisserant lui ait assuré à Versailles que les experts recevraient ses pièces avant le 21 juillet, il a appris d'eux vendredi qu'ils n'avaient reçu que les pièces de Boucher. Le notaire Mercier lui a appris que les experts n'avaient rien reçu : l'un d'entre eux n'avait pas prêté serment car il se trouvait encore à Vienne. Sur la présentation des produits de la manufacture à Guise ou à Paris.

Mots-clés

[Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Boucher et Cie](#)
- [Mercier \[monsieur\]](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Versailles \(Yvelines\)](#)
- [Vienne \(Autriche\)](#)

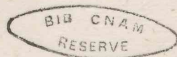
Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023
Dernière modification le 18/09/2023

Guin 18 Juillet 79.

Cher Monsieur Cissarant,

Je viens d'éprouver un véritable désappointement en quittant Versailles. Vous m'avez dit avant la prestation des serments des experts : "il faut être prêt à leur remettre un dire indiquant la marche à suivre dans l'expertise afin de ne pas nous laisser devancer par nos adversaires, et leur remettre en même temps nos conclusions devant la cour avec les réponses imprimées que nous avons faites aux allégations de M. Boucher." Cela est entré si bien dans mes vues que si l'aurais fait moi-même si l'idée ne vous en était venue.

Lorsque vous êtes venu me voir à Versailles, vous m'avez dit que tout était préparé et que les experts seraient en possession des pièces avant le 11 août. Cela me paraissait d'autant plus utile que je pouvais ainsi voir les experts après qu'ils auraient pu se faire une première opinion sur les questions principales de l'expertise. J'ai donc éprouvé un vrai



P. S. Capua y avoir répondu. J'ai donc écrit à Paris pour leur en faire connaître la nouvelle. Je ne puis pas leur en faire connaître la nouvelle. Je ne puis pas leur en faire connaître la nouvelle.

table. surprise quand, me présentant l'indication
dernier chez les experts, j'apprends que ces
Messieurs n'avaient rien reçu me concernant
et que les seules pièces qu'ils avaient en leur
possession sur la question d'espionnage leur
avaient été remises par M. Bonchère.

Je me suis alors rendu chez M. Merrier pour
savoir quel était le motif de cette inaction. M.
Merrier était absent; j'ai prié ses clercs de lui
dire que j'aurais qu'il me soit écrit le jour même
à Versailles les motifs de ce retard; c'est seulement
ici que je reçois la réponse de M. Merrier, et voici
sa réponse :

" Les experts n'ont pas le dossier parce
qu'un d'eux n'a pas encore prêté serment et est
à Vienne; j'attends l'indication de son retour
pour faire le nécessaire comme cela a été convenu.

Vous comprendrez combien cette explication
me paraît insuffisante en présence de ce qui a
été dit entre nous; je ne crois donc pouvoir
mieux faire que d'attirer votre attention sur cet
état de choses; j'espère que vous me donnerez vos
sentiments à ce sujet.

Il a été question du renvoi des procès à
Guise; j'ai cru au contraire que c'est à Paris qu'ils
devaient être envoyés. Veuillez en rien faire à ce
sujet sans vous en être entendu avec moi.

Agitez-y vous prie, cher Monsieur, mes bien
cordiales salutations.

Guisey